

Société de Développement de l'Anse-aux-Foins

253, rue Saguenay, Saint-Fulgence
Québec G0V 1S0

Faucon en parole!

Édition 2017, No. 2, Juin

MUNICIPALITÉ DE Saint-Fulgence

Dans ce numéro

Mot du Maire.....	2
Informations municipales.....	2-6
Informations touristiques.....	8-9
Organismes	10-12
Babillard.....	13-15

LA MAISON COUPÉE EN DEUX

PRÉSENTE

CONTES ET LÉGENDES DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Texte et mise en scène de
JIMMY DOUCET

Les jeudis et vendredis du 29 juin au 11 août à 19 h 30

INFORMATION ET RÉSERVATION > 418 815-3619

Mot du maire



Dans la pratique d'une saine gestion municipale et d'une démocratie participative

Citoyennes, citoyens,

En premier lieu, il faut distinguer ce qui est en notre pouvoir et ce qui n'est pas en notre pouvoir...et il n'est pas nécessaire d'être un vénérable économiste pour comprendre que l'engagement politique des dirigeants municipaux et la qualité des stratégies de développement qu'ils mettent en œuvre sont des facteurs déterminants à notre développement. *Ces mots sont de Gilles Bergeron de l'UQAC.*

Mais avant d'appliquer ces principes, il y a aussi un incontournable; c'est de bien diffuser nos actions et d'en discuter avec notre population. Ce sont là des facteurs déterminants pour un développement cohérent.

Le futur projet de Loi 122 ira, je l'espère, en ce sens de bien tenir informé et faire participer nos citoyens aux décisions. Certainement, une façon de faire qui demandera de prendre le temps nécessaire pour rédiger un règlement ou de monter un projet et fixera des règles de conduite. Un développement concerté viendra ensuite de l'innovation, du dynamisme des citoyens et des acteurs socioéconomiques. Certes, il y aura des délais et critères à respecter pour s'inscrire, comme par le passé, mais comme le dit si bien cette adage : *Le temps se venge toujours de ce que l'on a fait sans lui*, et le temps en politique est un facteur incontournable.

Nous avons tenu les 5 et 6 décembre 2014, un exercice de planification sous le titre « Forum du Futur » où plus de 50 citoyens ont échangé pendant deux (2) jours sur notre avenir; comment ils voyaient notre municipalité dans le futur. Cet exercice, sorte d'agenda 21, est encore d'actualité. Plusieurs idées novatrices ont été mises sur la table et priorisées, par la suite, par un comité de suivi, mais qu'en est-il aujourd'hui?

Deux (2) priorités ont été retenues, sans mettre de côté l'ensemble des idées de ce Forum. Mais quelques cibles ont été retenues dans sa phase un (1); le développement d'un Éco-parc industriel a été priorisé et aussi des actions pour le bien-être de nos citoyens.

Comme vous l'avez remarqué, un emplacement à vocation industrielle était nécessaire pour attirer des petites et moyennes entreprises (PME) chez nous et en vue d'accueillir les fournisseurs de service à la minière d'Arianne Phosphate. Plus de 162 hectares des terrains de l'ancienne scierie sont maintenant sous bail avec Produits Forestiers Résolu (PFR) pour une somme symbolique. La décontamination, qui est en cours, est sous la responsabilité de PFR, supervisée par le ministère de l'Environnement. Le tout sera terminé dans les délais requis, soit 2017. Notre recherche en eau est en cours ainsi que la poursuite des essais de pompage.

Concernant le développement social économique, des actions ont été posées pour des services à la population; la garderie sera agrandie et le projet des plates-bandes comestibles est en phase trois (3), avec la mise en place du concept des municipalités nourricières, piloté par la patrouille Eurêko! et plusieurs de nos citoyens. Ce projet s'inscrit dans la notion de développement d'agriculture urbaine avec les mêmes cibles que l'Union des Producteurs Agricoles (UPA), soit de redonner au Québec son autosuffisance alimentaire, remettre des terres en friche en culture, comme c'était le cas dans les années 60. Aussi, le volet culturel a été priorisé avec la mise en place de notre théâtre d'été «La Maison Coupée en deux» qui faisait partie d'une de nos cibles du Forum du Futur.

Si on me demande qu'elles sont nos prochaines actions et comment y arriver, je répondrai : Avec l'amour du travail, de la persévérance et de prêter l'oreille à ceux qui peuvent apporter quelques conseils utiles à notre communauté.

Un dicton paysan nous dit que l'on juge de la qualité d'un arbre à ses fruits.

Gilbert Simard,

Maire de Saint-Fulgence de l'Anse-aux-Bois

Les chroniques de l'inspectrice en bâtiment



Avec le retour du beau temps... le retour des consignes d'été

QUELQUES RÈGLEMENTS À VOUS RAPPELER :

Travaux dans la rive ou le littoral

Quiconque effectue des travaux de construction, d'agrandissement des ouvrages et tous travaux qui sont susceptibles de détruire ou de modifier la couverture végétale des rives, de porter le sol à nu ou d'en affecter la stabilité ou encore qui empiètent sur le littoral doit au préalable, obtenir un permis de construction ou un certificat d'autorisation de la Municipalité.

Roulotte de villégiature (véhicules récréatifs pour le camping)

L'implantation de roulottes de villégiature ou véhicules récréatifs à des fins d'habitation temporaire pour la villégiature ou le camping est seulement permise sur les terrains de camping.

Nécessité d'un permis de construction

Toute personne qui désire construire, transformer, agrandir ou ajouter une construction, une maison mobile doit, au préalable obtenir de l'inspectrice en bâtiment, un permis à cet effet selon les dispositions du présent règlement ou du règlement de construction. Personne ne doit entreprendre ou poursuivre des travaux à moins que le propriétaire ou son mandataire n'ait obtenu un permis à cette fin.

Les nuisances

Ce règlement aborde les sujets des matières malsaines, les déchets, les véhicules automobiles, l'herbe, les mauvaises herbes, les saletés et autres que vous pouvez consulter sur demande.

Les animaux

Les espèces et le nombre d'animaux que vous pouvez garder.

Les pénalités

Quiconque contrevient à l'une quelconque des dispositions du règlement, commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 300 \$ pour une première infraction si le contrevenant est une personne physique et de 600 \$ pour une première infraction si le contrevenant est une personne morale.

Inspectrice adjointe

Madame Marylène Compartino est de retour pour la saison estivale. Comme l'an passé, vous pouvez la contacter aux 418 674-2588 poste 2322.

Venez la rencontrer avec vos projets.

Je vous souhaite une agréable saison!

Louise Gagnon

Inspectrice en bâtiment

INFOS MUNICIPALES

3^{ème} VERSEMENT - TAXES MUNICIPALES

Le troisième versement pour le paiement des taxes municipales est exigible le 23 juin prochain.

Vous pouvez effectuer vos paiements dans la plupart des institutions financières par l'entremise du guichet automatique, directement à la réception de la municipalité ou encore via Internet ainsi que par la poste.

De plus, nous acceptons les chèques postdatés et vous offrons le service de paiement par carte de débit.

IL EST À NOTER QUE LES PAIEMENTS PAR CARTE DE CRÉDIT NE SONT PAS ACCEPTÉS.

CONGÉS FÉRIÉS

En raison de la Fête nationale du Québec et de la Fête du Canada, veuillez prendre note que les bureaux de la municipalité seront fermés :

- les lundis 26 juin et 3 juillet

HORAIRE ESTIVAL DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DU 15 MAI AU 8 SEPTEMBRE INCLUSIVEMENT

Employés lundi au jeudi : 7 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h 15
travaux publics : vendredi : 7 h 30 à 12 h 30

Employés lundi au jeudi : 7 h 30 à 12 h et 12 h 45 à 16 h 30
administratifs : vendredi : 7 h 30 à 12 h

BIBLIOTHÈQUE

POINT DE SERVICES : DÉPÔT DE LIVRES À LA MUNICIPALITÉ

En dehors des heures de la bibliothèque, vous pourrez dorénavant déposer à la réception de la municipalité, les livres empruntés.

Prendre note que la bibliothèque sera fermée les vendredis durant la période estivale, soit du 7 juillet au 25 août inclusivement.

Les mardis, durant cette période, la bibliothèque sera ouverte de 15 h 30 à 20 heures.

Bibliothèque



Bonjour à tous,

La bibliothèque fermera cet été, les vendredis, du 7 juillet au 25 août inclusivement et ainsi donner un répit aux bénévoles qui se dévouent pour donner un excellent service. Par contre, le mardi la bibliothèque ouvrira de 15 h 30 jusqu'à 20 heures.

- Lire, l'été, pour les jeunes enrichit beaucoup le vocabulaire. La lecture est d'autant plus bénéfique qu'elle assure le maintien des acquis scolaires et un retour en douceur lorsque reprennent les classes;
- Lire pour les jeunes prévient la perte des connaissances acquises durant l'été;
- Lire, un plaisir toujours renouvelé et c'est gratuit.

Vous voulez un volume que nous n'avons pas? On vous le commande à travers le réseau biblio.

Passez un bel été rempli de belles trouvailles littéraires.

L'horaire régulier reprendra le premier septembre.

Votre équipe biblio.

Lise Gauthier
Responsable

Chez
ROGER
BOULANGERIE
DÉPANNEUR

SAVOUREZ VOTRE PAIN ROGER EN BURGER!

126, RUE DU SAGUENAY, ST-FULGENCE 418 674-2534

BAC VERT POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRE

Le 6 mai 2013, la Municipalité a adopté le règlement numéro 2013-03 ayant pour objet la collecte, le transport et l'élimination des ordures ménagères sur le territoire de la municipalité de Saint-Fulgence.

Le but de ce règlement, entre autres, est d'obliger l'utilisation de bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères des résidences et certains autres usagers.

PAR BAC ROULANT, ON ENTEND (ARTICLE 2):

- a) **Bac roulant** : contenant de polyéthylène, résistant et étanche, d'une couleur autre que bleu ou brun, d'une capacité de 240 ou 360 litres, muni de roues et d'un couvercle à charnières, pouvant être levé et vidé mécaniquement au moyen d'un bras verseur par les camions affectés à la collecte des ordures ménagères;

UTILISATION DE BACS ROULANTS (ARTICLE 4) :

- 4.1 Pour les fins de la collecte de leurs ordures ménagères, tous les usagers desservis doivent obligatoirement utiliser des bacs roulants, tels que décrits au présent règlement.
- 4.2 Les bacs roulants doivent être maintenus propres et en bon état par leur utilisateur.
- 4.3 Seules des ordures ménagères au sens du présent règlement peuvent être mises aux rebuts ou déposées dans les bacs roulants aux fins d'y être ramassées par le service de cueillette.
- 4.4 **Seules les ordures ménagères déposées dans les bacs roulants seront ramassées.**

Nous constatons que certains contribuables déposent des sacs ou autres à côté du bac roulant. Ces derniers ne seront pas ramassés. Vous devez obligatoirement placer les ordures ménagères dans le bac décrit à l'article 2.



Karine TRUDEL
DÉPUTÉE DE JONQUIÈRE

Nos services

- Assurance-emploi
- Demande de pardon
- Citoyenneté et immigration
- Impôt sur le revenu
- Sécurité de la vieillesse

(418) 695-4477
Karine.Trudel@parl.gc.ca
1930, rue Davis, Jonquièrre



EXCAVATION Clément Tremblay

- Installation de fosse septique
- Excavation générale
- Projets de tout genre

20
ANS
D'EXPÉRIENCE



122, rue du Saguenay, Saint-Fulgence, Qc G0V 1S0

418 818-3242

SERVICE D'INCENDIE

BRÛLAGE PRINTANIER

Au printemps, avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface. Du même coup, la forêt environnante devient extrêmement vulnérable. Plusieurs résidents profitent de cette période pour faire le grand ménage de leur terrain. Ils font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou les tas de feuilles mortes. Ces activités vous sont familières? Avant d'allumer, lisez ce qui suit... Le vent est votre principal ennemi. En un rien de temps, une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'étendre, souvent sur de grandes distances. Allumer un feu dans un endroit dégagé sur sol minéral, éviter de brûler lors de grands vents, avoir sur place les moyens appropriés afin d'intervenir promptement. Mais avant d'allumer un feu, il est **OBLIGATOIRE** d'obtenir l'autorisation du Service des incendies de la municipalité, et ce, pendant les heures de bureau.

UN MYTHE!

Contrairement à la croyance populaire, le brûlage de l'herbe ne favorise aucunement la repousse. Une partie des éléments nutritifs qu'elle contient s'envolent en fumée. Conséquences? Le sol s'appauvrit et notre environnement est pollué.

EMBAUCHE :

Nous sommes à la recherche d'un candidat(e) comme pompier (pompière) pour notre Municipalité. Tu as l'esprit d'équipe, tu veux relever des défis, tu as une bonne forme physique ainsi que 18 ans et plus! Tu es la personne recherchée.

EXIGENCES

- Bonne forme physique
- Être résident de Saint-Fulgence à l'année
- Être disponible
- Être sans dossier criminel
- Avoir un permis de conduire valide

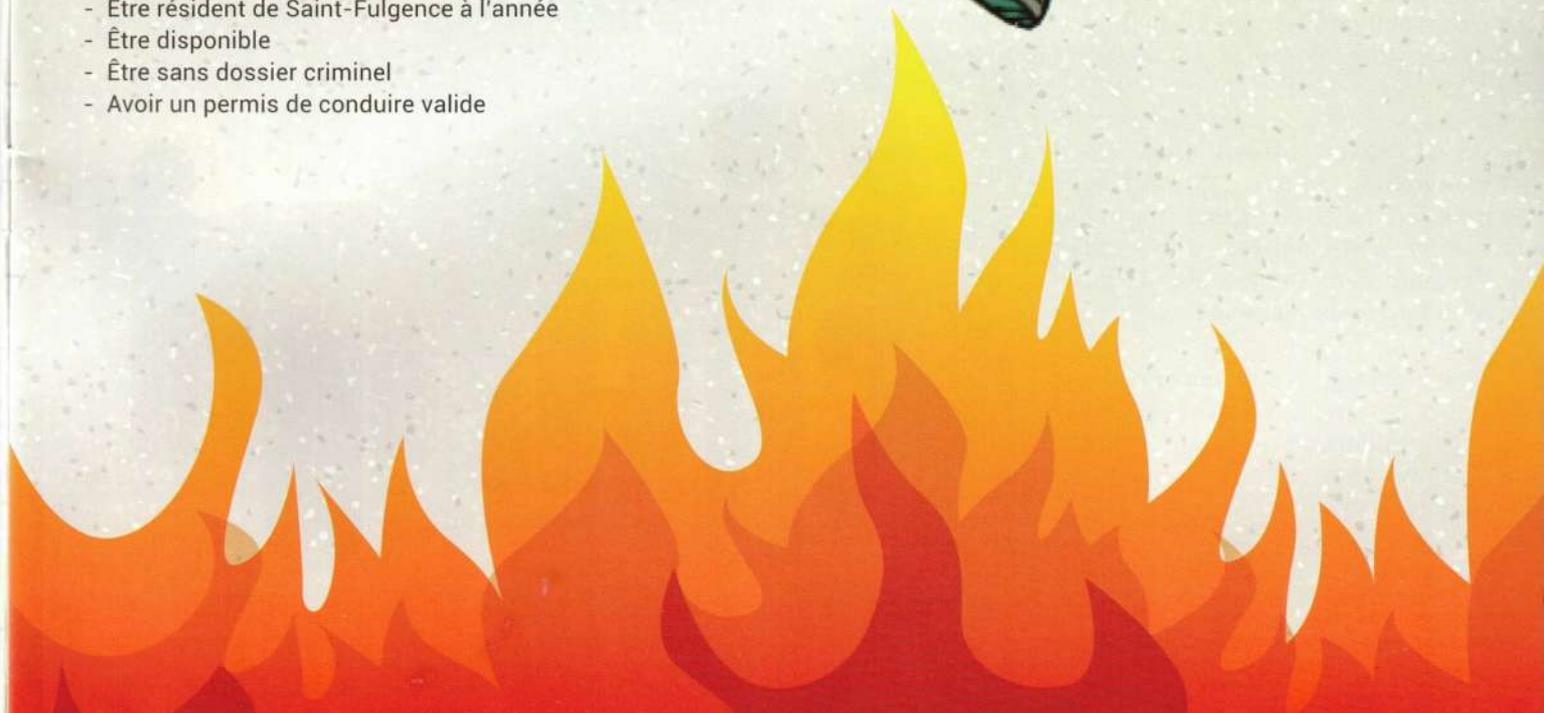
FORMATION

La formation est payée entièrement par la Municipalité, et ce, sans aucun frais de votre part. Type de formation donnée : Pompier (Certaines conditions s'appliquent)

CONDITIONS

- Avec rémunération
- Sur appel

Si le défi t'intéresse, viens porter ton curriculum vitae à la Municipalité ou par courrier électronique à danis.belanger@ville-st-fulgence.qc.ca Une sélection de candidatures sera faite et des entrevues seront ensuite planifiées.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

LE DIMANCHE 5 NOVEMBRE PROCHAIN

VOUS AVEZ DU TEMPS À CONSACRER AU DÉVELOPPEMENT DE VOTRE MUNICIPALITÉ?

LES PROJETS DE LA MUNICIPALITÉ VOUS INTÉRESSENT?

VOUS AVEZ DE L'INTÉRÊT À REPRÉSENTER LES CITOYENS DE VOTRE DISTRICT?

La personne élue **maresse ou maire** représente l'ensemble de la population de la municipalité, siège sur le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay et sur des comités. Elle préside les assemblées du conseil et travaille en collégialité avec les autres membres du conseil. Elle possède aussi le droit de surveillance, d'enquête et de contrôle sur le fonctionnement des services municipaux, assurant ainsi la transparence du conseil municipal pour la communauté. C'est aussi la mairesse ou le maire qui achemine les mandats confiés par le conseil à l'appareil administratif municipal, supervise l'application des règlements et des résolutions et communique toute information jugée d'intérêt public.

En plus d'assister aux assemblées du conseil et d'y faire valoir les intérêts de leur communauté, les **conseillères ou conseillers** peuvent éclairer le conseil sur des sujets particuliers. Ils peuvent en effet être nommés à des commissions ou à des comités ou encore se voir attribuer des dossiers qu'ils devront approfondir afin de soutenir le conseil dans ses décisions, sans oublier d'avoir du temps à consacrer pour les rencontres de travail.

Afin de bien comprendre leur rôle, la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) offre plusieurs cours. Certains sont **obligatoires après l'élection**, afin de permettre aux élus de bien maîtriser l'univers municipal et de posséder les connaissances requises pour assumer pleinement leurs responsabilités. **Les nouveaux élus doivent suivre une formation en éthique moins de six (6) mois après leur entrée en fonction. Cette formation dynamique et participative saura outiller les participants dans la prise de décision au sein des fonctions municipales.**

Il y a, entre autres, un cours de base qui permet de se familiariser avec le système municipal québécois, l'administration municipale, les structures administratives, les différentes lois municipales ainsi que les rôles et les responsabilités des élus et des fonctionnaires. Il s'agit d'une formation incontournable pour les nouveaux élus.

Le geste le plus important pour participer à la vie municipale est l'exercice du droit de vote aux élections municipales.

Participer, c'est agir sur le pouvoir. Plus les citoyens participeront à la vie municipale, plus leurs opinions, leurs besoins et leurs intérêts seront connus des élus et pris en considération dans les décisions publiques.

Aller voter fait partie des moyens de participation à la portée des citoyens.



On mange LOCAL

À l'intérieur de l'épicerie et de la Quincaillerie Achille Tremblay

Variétés de saucisses

- Bière aux pommes
- Cheddar bacon
- Côtes levées
- Brésilienne

...et bien d'autres!

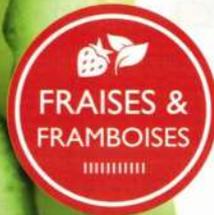


fraîcheur absolue!



*Ferme
Du Ruisseau*

*MERCI
à notre
clientèle!*



*Vaste choix de légumes frais
tous les jours!*

418 674-2547

Ferme
Romain Tremblay

Mais sucrés • Gourganes • Fèves

et plus encore!

418 674-2295

111, rue Saguenay, St-Fulgence

Lundi au vendredi : 8h à 19h

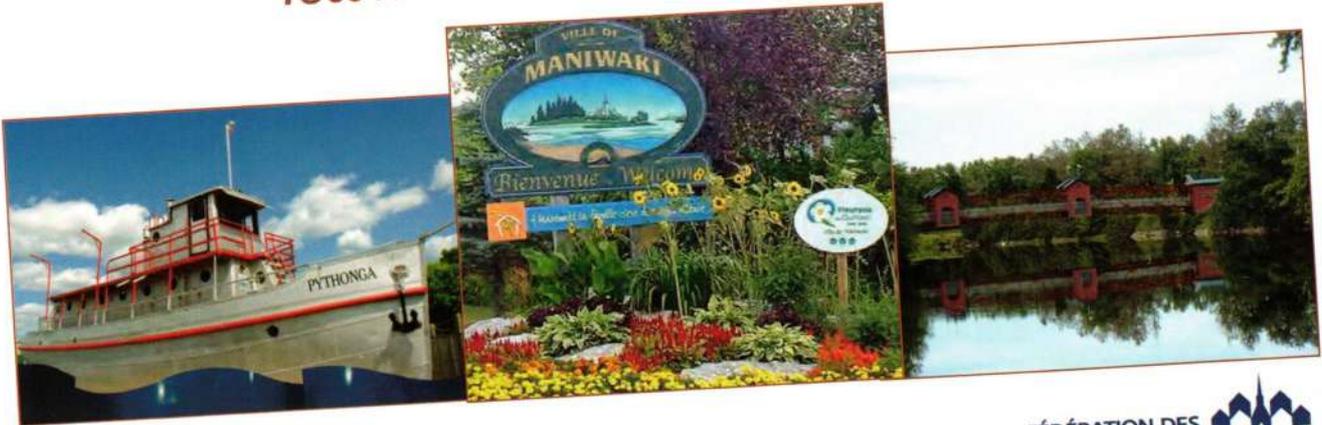
Samedi - dimanche : 8h à 17h



Bulletin du réseau des Villages-relais

7^e CONGRÈS ANNUEL DES VILLAGES-RELAIS

“TOUS AMBASSADEURS DES VILLAGES-RELAIS !”



Ville de
MANIWAKI

DU 24 AU 26 MAI 2017

FÉDÉRATION DES
Villages-relais
DU QUÉBEC

Chers membres,

Les préparatifs du 7^e Congrès des Villages-relais vont bon train. Monsieur Robert Coulombe et son équipe à la Ville de Maniwaki s'affairent à préparer un accueil des plus chaleureux. Ce sera une excellente occasion pour visiter cette partie de la région de l'Outaouais. Je vous rappelle que nous souhaitons faciliter le covoiturage pour se rendre à Maniwaki et à cet effet, vous êtes invités à nous signaler votre intérêt soit par le lien de "movewiz" ci-contre ou en communiquant avec la fédération.

Du côté du ministre des Transports, nous avons une rencontre prévue en début mai avec le cabinet du ministre Lessard. Nous espérons obtenir des réponses concernant la révision du programme Village-relais et les démarches concernant l'accessibilité. C'est à suivre.

D'autre part, nos échanges avec la Fédération française des Villages étapes des dernières années nous amènent à organiser une mission en France à la fin du mois de juin 2017.

Reconnaissant que les membres de nos réseaux français et québécois doivent

faire face à des enjeux d'envergure pour le maintien et la qualité des services offerts ainsi que pour leur développement, il nous apparaît pertinent d'aller explorer les façons de faire et l'expérience des 20 années des Villages étapes.

Les objectifs visés contribueront à la recherche de solutions structurantes pour les défis de nos membres:

- ◇ faire le point sur l'évolution des réseaux (promotion du concept, besoins émergents des voyageurs, offre et qualité des services);
- ◇ évaluer les possibilités de maillage entre les municipalités membres des deux fédérations;
- ◇ partager l'expertise et les expériences à travers les thématiques de développement spécifiques aux municipalités.

Nous souhaitons que ces rencontres et les enseignements que nous en tirerons puissent bénéficier à l'ensemble des membres. Nous vous tiendrons au courant de ce projet.

Au plaisir de vous voir bientôt!

Gilbert Simard, président

Vous avez jusqu'au
11 mai pour vous
inscrire au Congrès!

**Covoiturage pour vous
rendre au Congrès**

Nous souhaitons favoriser
l'organisation du covoiturage
afin d'agrémenter votre
trajet vers Maniwaki.

La formule est simple: vous
vous inscrivez sur la
plateforme Movewiz et nous
pourrons vous proposer le
nom des personnes qui
feront le même itinéraire que
vous. Au besoin, nous
pourrons faire la location
d'un véhicule.

[http://www.movewiz.fr/
participation?
PMW=99dVX36bFGdEs](http://www.movewiz.fr/participation?PMW=99dVX36bFGdEs)

Nous avons lu pour vous...

Municipalité nourricière

Cette initiative, de l'organisme **Eurêko**, vise à relocaliser la production et la consommation des aliments locaux. Leur slogan est: "Sortons l'agriculteur citoyen en nous pour plus de résilience alimentaire locale".

Le projet propose à quatre municipalités du Saguenay-Lac-St-Jean de mobiliser leurs citoyens pour réaliser des projets avec la finalité de permettre à tous les résidents d'avoir accès à des produits frais, gratuits et à proximité de leur résidence. À date, les municipalités de Saint-Fulgence, Labrecque et Saint-Prime se sont engagées dans cette belle aventure.

L'ensemble du projet *Municipalité nourricière* est financé par le Fonds vert dans le cadre d'Action-Climat Québec, un programme créé avec le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Chacune des municipalités s'engageant dans cette démarche, bénéficiera d'un accompagnement de deux ans par des experts en agriculture urbaine de l'organisme Eurêko, le tout d'une valeur de plus de 12 000 \$.

La municipalité nourricière sera l'instigatrice de la création de jardins collectifs à l'intérieur même des municipalités, ou de petite forêt nourricière, créés par et pour les citoyens, dans un objectif d'autonomie alimentaire. Pour ce faire, elle aménagera différents endroits où les résidents pourront faire pousser des fleurs comestibles, des fines herbes, des fruits et des légumes.



En plus de l'engagement de la communauté dans un mouvement social, les objectifs de la démarche sont:

- ◇ Augmenter la production et la consommation locales d'aliments frais et biologiques par les citoyens.
- ◇ Engager les administrations municipales et les citoyens dans la relocalisation de la production d'aliments dans leur communauté.
- ◇ Informer et sensibiliser sur les émissions de GES en provenance du secteur agroalimentaire et dé-mystifier le compostage.
- ◇ Offrir des outils concrets de changements de comportements vers une plus grande production, conservation et consommation d'aliments locaux.
- ◇ Créer des cœurs de villages vitalisés qui susciteront un sentiment d'appartenance et de solidarité ainsi que des aménagements qui favorisent les saines habitudes de vie.

Pour en connaître davantage sur ce projet, visitez les sites:

<http://www.eureko.ca>

<https://www.facebook.com/municipalitenourriciere>

Un programme qui pourrait vous être utile: ClimatSol-Plus

Avec la mise en œuvre du programme ClimatSol-Plus, le Québec s'assure de maintenir un soutien financier à la réhabilitation des terrains contaminés, dans la continuité des programmes Revi-Sols et ClimatSol. Le programme comporte deux volets.

Le volet 1 est dédié à la lutte contre les changements climatiques. Le volet 2 vise la réhabilitation des terrains à fort potentiel économique afin de les rendre attrayants pour d'éventuels promoteurs. Pour l'année 2017, les demandes doivent être déposées avant 29 septembre 2017

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/programmes/climatsol-plus/index.htm>

Connaissez-vous les incroyables comestibles?



Des municipalités comme Forestville s'inscrivent dans des projets similaires à celui de *Municipalité nourricière* avec la plantation des «**incroyables comestibles**».

Ce mouvement consiste à créer des zones de plantes comestibles dans les espaces publics. Ce qui est incroyable dans ce modèle coopératif écoresponsable, c'est qu'on cultive les légumes, fruits ou fines herbes pour ensuite les partager gratuitement.

Devenir «incroyable comestible», c'est contribuer à transformer les espaces non comestibles, publics et privés, en espaces comestibles ouverts et gratuit pour tous. On plante où c'est possible, on arrose et on partage les récoltes!



Facebook.com/villagesrelais



@villagesrelais



www.villages-relais.qc.ca



Le Cercle de Fermières de Saint-Fulgence

Bonjour à tous,

Nous sommes déjà à notre dernier rendez-vous avant la période estivale. Encore une fois, il me fait plaisir de vous faire part de nos principales activités.

Cette année, le congrès régional a eu lieu le 29 avril, à Saint-Félicien. Nous sommes revenues fières de ce congrès, car notre Cercle a fait très belle figure. Cette belle représentation est due au travail, à la générosité et à l'implication de nos vaillantes Fermières. **Bravo à vous toutes!**

Nous sommes toujours en action. En plus de nos activités régulières cette année, nous avons, comme projet, la fabrication de couvertures et d'ensembles pour bébés naissants (bonnets, mitaines et chaussons). En mars, une grosse boîte remplie de ces articles a été remise à la pouponnière et à la maison des naissances de Chicoutimi. Ce fut très apprécié. Les Fermières ont tellement pris à cœur cette activité, qu'au mois de juin, nous devons faire une seconde livraison à la pouponnière. Nos bébés seront bien au chaud.

Un autre projet a également été lancé : Celui de confectionner des chapeaux pour les dames qui, à la suite de chimiothérapie, ont perdu leurs cheveux. Une Fermière a fabriqué un joli patron et tout est déjà en branle. Ce sera sûrement un succès.

Notre dernière grosse activité fut le Festival de la bernache. Une autre belle participation de la part de nos Fermières, avec l'exposition des travaux et la mise en évidence de nos œuvres sociales. Nous avons même manqué de billets pour notre tirage. Le premier prix fut remporté par madame Monique Gagnon de Saint-Fulgence. Madame Sarah Boily de Chicoutimi a gagné le second et le troisième prix a été remporté par madame Lucette Tremblay de Saint-Fulgence. Bravo aux heureuses gagnantes! À la suite de cette belle réussite, nous récidiverons sûrement l'expérience l'an prochain.

Notre année-fermière se termine en juin. Cette dernière rencontre se fera autour d'un repas convivial. Toutes les Fermières sont invitées et elles peuvent même y amener une amie.

En terminant, je réitère mon invitation à venir vous joindre à nous. N'oubliez pas que nous sommes des femmes engagées, pleines de ressources et que nos portes sont toujours ouvertes pour en accueillir d'autres. **Bienvenue à toutes!**

Bonnes vacances!

Bertha Brisson

fadoq

Fraternité de l'âge d'or de Saint-Eulgence (FADOQ)

ACTIVITÉS ESTIVALES 2017

PÉTANQUE À L'EXTÉRIEUR (salle communautaire)

L'activité se tiendra tous les lundis à 18 h 30. Venez nous voir!

Pour information : Monique Lapointe : 418 674-2328

CLUB DE MARCHÉ

Nous marcherons les lundis à compter du 5 juin. Nous partirons du stationnement du Centre d'Interprétation des Battures et de Réhabilitation des Oiseaux (CIBRO). Venez-vous joindre à nous!

Pour information : Linda Simard : 418 502-0587

ACTIVITÉS NOUVELLES POUR L'AUTOMNE 2017

Nous aimerions mettre en marche 2 ou 3 nouvelles activités pour l'automne. Nous pensons d'abord à des équipes de DARDS, au BASEBALL POCHE et à PÉTANQUE À TOUT. Nous aurions besoin de chefs d'équipes et de personnes participantes. Nous ferons la promotion; surveillez le site Facebook de la Fadoq.

Un dépliant sur nos activités actuelles et futures sera disponible bientôt chez les marchands locaux.

SORTIE CASINO

Nous répéterons la sortie au Casino de Charlevoix en septembre 2017. À suivre...

COURS

Les cours d'utilisation de tablette et d'ordinateur du Centre Alpha se donneront à l'automne prochain. Ces cours seront un suivi à la formation déjà donnée auparavant.

Pour information : Lucile Tremblay : 418 674-2495

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Les activités régulières débiteront dans la semaine du 13 septembre 2017.

Hélène Bibeau
Administrateur



OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-FULGENCE DEVIENT L'OFFICE D'HABITATION SAGUENAY-LE FJORD

Le Québec se trouve à un tournant en matière d'habitations de loyer modique; Une première québécoise.

Le gouvernement du Québec réduira, d'ici peu, le nombre d'Offices d'habitation, qui est présentement de 538 à la grandeur du Québec, à moins de 100 offices d'habitation. **Pour se conformer à la loi 83**, les onze offices municipaux d'habitation (OMH) de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay se regrouperont.

L'intégration des OMH de Bégin, Larouche, Petit-Saguenay, Rivière-Éternité, Saint-Ambroise, Saint-David-de-Falardeau, Sainte-Rose-du-Nord, Saint-Félix d'Otis, Saint-Fulgence et Saint-Honoré avec l'OMH de Saguenay portera désormais le nom de l'**Office d'habitation Saguenay-Le Fjord**, et devient, avec cette fusion, la cinquième en importance au Québec.

Avec tout près de 3 500 logements regroupés au sein d'un parc immobilier comptant pas moins de 400 édifices locatifs et s'étendant sur un territoire d'une superficie de 45 000 kilomètres carrés, l'Office d'habitation Saguenay-Le Fjord est devenu, le 13 février dernier, l'un des plus importants du genre au Québec.

La mission des OMH est d'offrir aux personnes seules ainsi qu'aux familles à faible revenu ou à un revenu modeste, des logements de qualité à un prix modique puisque subventionné par la Société d'habitation du Québec et la Municipalité. Par cette fusion, les vingt-sept locataires/familles de Saint-Fulgence et des autres offices auront droit aux services de professionnels, tels travailleurs sociaux, juridiques, comptables et autres. Ils n'auront plus à se déplacer pour la signature ou le renouvellement des baux, une équipe se rendra sur place.

Pour les locataires de Saint-Fulgence, une séance d'information est prévue ultérieurement afin de répondre aux nombreuses interrogations suscitées au sujet de cette fusion. On prévoit que le nouvel Office d'habitation sera légalement constitué le 1^{er} janvier 2018.

Fabienne Larouche
Directrice
OMH de Saint-Fulgence



L'organisation du **FESTIVAL DE LA BERNACHE** tient à remercier tous les participants et les bénévoles qui ont fait de cette fête un réel succès. C'est grâce à vous que nous avons autant de sourires et de plaisir, et ce, peu importe la météo. Si vous avez des commentaires ou des améliorations pour les prochaines années, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse de courrier électronique suivante: developpement@ville.st-fulgence.qc.ca.

Tout comme les bernaches au vol, c'est en travaillant ensemble que nous irons plus loin.

Un grand merci et à l'année prochaine.

Julie Tremblay
Responsable
Festival de la Bernache 2017



Veuillez prendre note de nos heures d'ouverture du bureau pour la période estivale :

Lundi au jeudi :
8 h 30 à 16 h
ouvert le midi

Vendredi : **8 h 30 à 12 h**

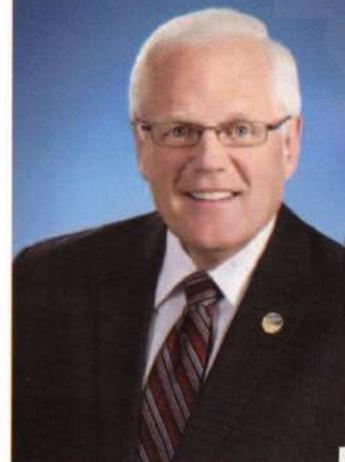
Le bureau sera fermé du
24 juillet au 6 août
inclusivement.

Bon été !

Serge Simard
Député de Dubuc

Adjoint parlementaire du
premier ministre pour la région
du Saguenay-Lac-Saint-Jean

418-544-8106
439, rue Albert
La Baie (Québec) G7B 3L5
serge.simard.dubu@assnat.qc.ca





LA MAISON COUPÉE EN DEUX

PRÉSENTE

CONTES ET LÉGENDES

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



La populaire pièce de théâtre **Contes et Légendes du Saguenay-Lac-Saint-Jean** sera présentée pour une deuxième année dans la désormais légendaire maison coupée en deux. La pièce a connu un tel succès en 2016 qu'il fallait l'offrir un été de plus aux gens qui n'avaient pas eu la chance de la voir. L'auteur Jimmy Doucet gardera les meilleurs moments du texte original et modifiera quelques passages pour encore plus de plaisir et d'émerveillement.

C'est l'histoire d'un auteur français qui vient chercher l'inspiration au Québec pour l'écriture de son prochain livre. Ses voisins de chalet, conteurs chevronnés, décident de l'aider dans son inspiration. C'est avec humour et rebondissement que vous découvrirez un Saguenay-Lac-Saint-Jean original et voyagez à travers ses histoires étranges et imaginaires.

Encore cette année, nous sommes heureux de compter sur la fidèle collaboration de la **Caisse Desjardins de la Rive-Nord du Saguenay** en tant que partenaire majeur et d'**Achille Tremblay et Fils Ltée**.

La micro-brasserie «Le Saint-Fût» sera sur place pour vous faire déguster leur délicieuse bière avant et après chaque représentation!

La pièce sera jouée **tous les jeudis et vendredis à 19 h 30 du 29 juin au 11 août 2017**.

Les billets sont au coût de 17,50 \$ en prévente et 18,50 \$ à la porte.

Pour réservations, visitez www.maisoncoupeeendeux.com ou téléphonez au **418 815-3619**.

SOU MEC
INDUSTRIEL

YANNICK TREMBLAY
Propriétaire

SCIERIE - RABOTAGE - PAPIÈRE - FONDERIE

Entretien Mécanique
Fabrication diverse
Conception en tout genre
Installation d'équipements industriels

Bon été!



181, boul. Tadoussac
Saint-Fulgence (Québec) G0V 1S0
T 418 674-1368 | C 418 817-0382
soumec.yan@videotron.ca



Une coopérative funéraire à vision humaine

L'Alliance funéraire du Royaume est une coopérative saguenéenne à 100 %, gérée et soutenue par ses membres et la population.

2 COMPLEXES MODERNISÉS POUR MIEUX VOUS SERVIR!

STE-CLAIRE



- 2 salons d'exposition
- 1 nouvelle chapelle (115 places)
- 1 salle de réception
- 1 Columbarium

CHICOUTIMI



- 3 salons d'exposition
- 1 chapelle (124 places)
- 1 salle de réception
- 1 Columbarium

Présent à chaque instant...

Devenez membre dès aujourd'hui!

www.afdr.coop
418 545-2643



CHICOUTIMI
520, boul. du Saguenay Est

CHICOUTIMI-NORD
345, St-Armand

LATERRIÈRE
1000, rue du Boulevard

ST-AMBROISE
560, rue Simard



M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY

CULTIVER LE BONHEUR

Quel passe-temps cet été vous permettrait à la fois de profiter de plaisirs gustatifs ainsi que de nombreux avantages écologiques, économiques et pratiques? Ne creusez pas plus loin, tous ces privilèges peuvent se retrouver dans votre cour sous la forme d'un potager!

Pour apprendre, le jardin : une école en plein air! Nous ne sommes jamais trop jeunes ni trop vieux pour être un jardinier en herbe et peaufiner nos notions d'écologie.

Pour l'environnement, convertissez votre gazon en un lieu de croissance plein de vie. Si vous manquez d'espace, pourquoi ne pas transformer vos plates-bandes existantes en un décor comestible? Savourer les produits du jardin contribue à diminuer l'empreinte écologique de votre assiette en réduisant le transport des aliments et l'utilisation de pesticides. En bonus, avec un faible investissement, cette pratique vous permettra de faire des économies.

Pour votre santé, car, les jardiniers amateurs bougent régulièrement, profitent du grand air et ont accès à des produits frais pleins de nutriments. Vous pouvez même produire votre propre engrais écologique et de qualité en adoptant le compostage domestique. Vous manquez d'information sur ce savoir-faire? Une chance pour vous, la patrouille **Eurêko!** est une référence en matière de compostage et sera présente dans chaque municipalité sur territoire la MRC durant la belle saison.

À la veille de sa 3^e année sur le territoire de la MRC, la patrouille a conscientisé déjà plus de 8 000 citoyens. Elle s'est donné comme défi en 2017 de poursuivre ses actions et une fois de plus, surpasser ses objectifs! Votre intérêt et votre accueil pour cette équipe conduiront la MRC vers une vie et des habitudes plus durables. La patrouille abordera également des sujets tels que, le feuillicyclage, l'herbicyclage et la gestion des matières résiduelles (déchets, recyclage et écocentre).

Soyons curieux et impliquons-nous. Cet été, compostez, sarclez, labourez, semez et récoltez! Du pot de basilic à la fenêtre, au jardin communautaire, cultivez le bonheur!

Marianne Carré
Stagiaire, projet en environnement
MRC du Fjord-du-Saguenay

Devinette

Question : Quel pourcentage en moyenne de nos poubelles pourrions-nous épargner de l'enfouissement grâce au compostage?

Réponse : Environ 40 à 60% de nos déchets domestiques.

JOURNÉE «PORTES OUVERTES»

LES CIRQUES AGRICOLES DU FJORD

Les Cirques agricoles du Fjord est un collectif de quatre fermes réparties sur la rive nord du fjord du Saguenay dans la municipalité de Saint-Fulgence et de Sainte-Rose-du-Nord. Nos fermes sont toutes situées dans des amphithéâtres naturels, d'où le nom de « cirque », et bénéficient d'un micro climat exceptionnel pour l'agriculture. Tous ensemble, nous travaillons à une agriculture durable en lien avec la santé et la famille. Laissez-nous le plaisir de vous accueillir pour notre première **grande journée portes ouvertes** qui aura lieu :

Samedi 1^{er} juillet 2017
10 h et 16 h

- **Les Jardins de Sophie**

515, chemin de l'Anse-à-Pelletier, Saint-Fulgence

- **La Vieille Ferme**

163, chemin de la Pointe-aux-Pins, Saint-Fulgence

- **Les mômes du Fjord**

576, chemin de l'Anse-à-Pelletier, Saint-Fulgence

- **Ferme au Jardin Potager**

177, rue des Pionniers, Sainte-Rose-du-Nord

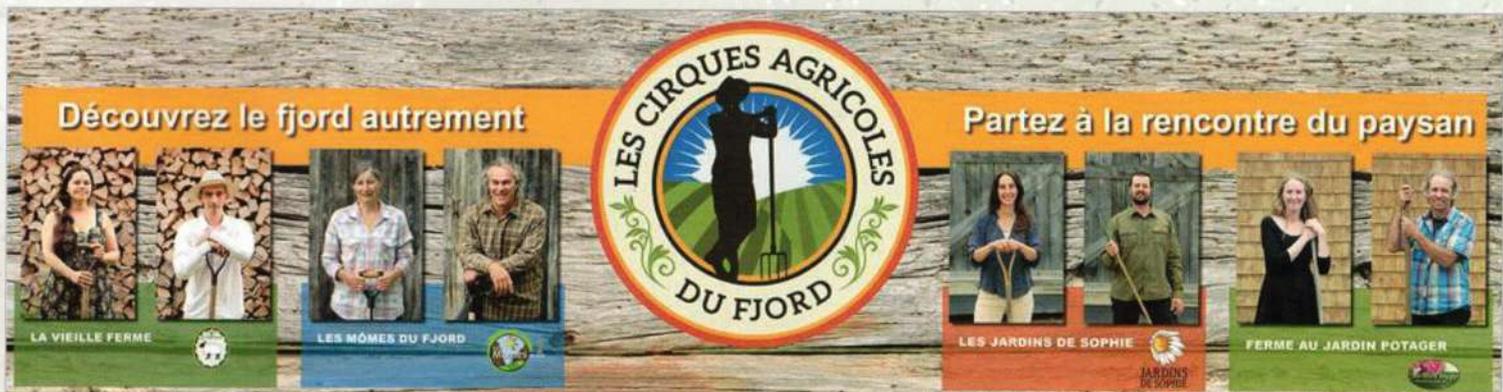
Pour l'occasion, vous pourrez visiter nos fermes, prendre part à des dégustations, goûter nos produits fermiers et/ou participer à une visite guidée avec l'un de nos producteurs (activités variables selon les fermes). Merci d'encourager l'agriculture de proximité!

*Bienvenue aux petits comme
aux grands.*



PROMO DU VENDREDI

Avec tout achat de
60 litres et plus d'essence
obtenez un jeton de 2\$ au lave-auto



ACHILLE

Tremblay et Fils Ltée

- ÉPICERIE
- BOUCHERIE MANU
- QUINCAILLERIE
- ARMES À FEU

BBQ classique

16997\$ 199,98 \$
PROMO RÉGULIER

30 000 BTU

Coupe bordure

2997\$ 44,99 \$
PROMO RÉGULIER

Foyer

9997\$ 119,98 \$
PROMO RÉGULIER



BMR

555, route Tadoussac, Saint-Fulgence, QC G0V 1S0

418 674-2561 / 418 674-2436

AXEP



FAITES-VOUS VOIR

à Saint-Fulgence!

UNE PUBLICITÉ À VOTRE IMAGE

FORMAT	1 PARUTION	3 PARUTIONS
Carte d'affaires	150 \$ un.	112,50 \$ un.
¼ page	250 \$ un.	187,50 \$ un.
½ page	400 \$ un.	300,00 \$ un.

**CONTACTEZ DÈS MAINTENANT
LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
DE L'ANSE-AUX-FOINS**

418 673-1714

sdaf@ville.st-fulgence.qc.ca

Conception et impression

les **imprimeurs**
associés